

10^c.

Journal du Lot

10^c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

Abonnements

LOT et Départements limitrophes	3 mois	6 mois	1 an
Autres départements	4 fr. 25	8 fr.	15 fr.
TÉLÉPHONE 31	4 fr. 50	8 fr. 50	16 fr.

COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES (7 colonnes à la page).....	80 cent.
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....	1 fr. 25
RÉCLAMES 3 ^e page (— d' —).....	1 fr. 25

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

La situation financière de la France. Un avertissement de M. Poincaré. Les électeurs sauront entendre et se souvenir. — L'anniversaire de la paix. L'attitude de l'Amérique. Les espoirs boches !... — Une réunion des députés russes à Paris.

A chaque critique justifiée d'un parlementaire sur le fameux accroissement du budget, le ministre des finances riposte par de séduisantes promesses : Compressions des dépenses, économies farouches sur les crédits imprudemment enflés, suppression des commissions spéciales aussi ruineuses qu'inutiles... on promet tout cela et davantage encore pour demain. Mais, aujourd'hui... on continue la valse des millions !

Dans une « lettre libre à un optimiste », M. Poincaré s'occupe de cette question angoissante. Il jette le cri d'alarme. On lui saura gré de ce courage, car il va de soi que tout censeur, à l'heure actuelle, est certain d'avoir contre lui la masse des profiteurs et des inutiles qui sans l'ombre d'une utilité, gaspillent les énormes rendements de ces impôts fabuleux qui écrasent le contribuable. Certes, on accepterait, sans rechigner, ces impôts excessifs si on avait l'impression qu'ils servent au relèvement économique du pays. Peut-on se faire de telles illusions quand un homme comme M. Poincaré écrit :

« Vous me reprochez de parler avec trop de sévérité de notre gestion financière. Le tableau que j'en ai tracé, l'autre jour, le rapporteur général du Sénat, M. Paul Doumer, aux applaudissements unanimes de la haute Assemblée, était autrement noir que mes timides esquisses. M. Paul Doumer n'est cependant pas un pessimiste. Aux heures les plus sombres de la guerre, lorsque ses fils tombaient au champ d'honneur, je l'ai vu garder une confiance dans les destinées de la patrie. Il n'en a pas moins cru devoir, dans la dernière séance, adresser, du haut de la tribune, un avertissement solennel au gouvernement, aux Chambres et au pays. Je me permets de trouver qu'il a eu raison. Criminel serait le silence de ceux qui savent la vérité. La situation financière est grave et si l'on ne se décide pas rapidement à y porter remède par des économies sévères, on n'aura bientôt d'autre moyen de salut que dans de nouvelles augmentations d'impôts.

« Une fois d'un budget voté au mois de juillet 1920, c'est-à-dire à une date où il était aisé de prévoir toutes les dépenses de l'année, et cependant si mal établi, si riche en surprises, si gros de déceptions, qu'à la fin de décembre, le Parlement est saisi d'un cahier de crédits supplémentaires ? Et quel cahier ! Pres de trois milliards et demi de charges additionnelles !

« Que dire d'une trésorerie assouffie, qui ne sait jamais si elle arrivera au terme de sa course mensuelle et qui, dans un exercice où la dette perpétuelle s'est accrue de quarante milliards, pèse sous le poids d'une énorme dette à terme, péniblement amortie de deux milliards ?

« Oui, oui, je vous entends : « Il y a des vérités qu'il vaut mieux taire. Pourquoi réveiller les gens qui dorment ? Nous sommes dans la chambre d'un malade ! Marchons sur la pointe des pieds. Laissons les administrations reposer sur l'orgueilleux remède que leur offrent les contribuables. Ce n'est pas le moment de faire du bruit. » — Soit, je me tais. Mais croyez-vous que le silence guérissent personne ? Ce n'est pas le silence qui nous permettra de réprimer les abus administratifs, de mettre fin au désordre des comptes spéciaux, de revenir à l'observation des bonnes règles, de restaurer notre crédit, de substituer aux expédients budgétaires et aux solutions de fortune un programme méthodique de reconstitution financière.

« Il faut féliciter M. Poincaré de crier « casse-cou », de prévenir le pays. A ce dernier il appartient, désormais, de faire pression sur ses élus pour qu'on réprime les abus, pour qu'on mette fin au désordre... afin d'éviter la nécessité de charges nouvelles. Jusqu'ici le contribuable s'est incliné, mais il serait imprudent de lui demander un effort en disproportion avec ses moyens. Qu'on y prenne garde, le mécontentement grandit et l'électeur mécontent décevrait cruellement les candidats aux prochaines élections. Il n'est pas trop tôt pour prévoir la catastrophe.

« Il y a eu un an, le 10 janvier, que les délégués allemands signaient, à Paris, le document constatant la mise en vigueur du Traité.

« On avait le droit de compter, à date de ce moment, sur l'exécution du pacte de Versailles... On sait comment nos espérances furent rempla-

cées par une suite ininterrompue de déceptions !

Du moins, en avons-nous fini avec les déceptions ?

Cela dépend beaucoup de l'attitude que va adopter le nouveau Président des Etats-Unis.

L'Amérique, on le sait, a désavoué son Président Wilson dans toutes les décisions prises ou imposées par ce dernier. M. Wilson avait promis que son pays garantirait la France contre une agression nouvelle. La promesse n'a pas été ratifiée par les Chambres Yankées. Depuis, les Etats-Unis restent en dehors de la paix, mais M. Harding ratifiera, en droit, la paix qui existe en fait avec la Prusse. Dans quel sens traitera-t-il avec Berlin ? Justifiera-t-il les espoirs du ministre boche Simons qui écrivait récemment dans la *Gazette de Francfort* : « Une espérance luit pour nous dans le lointain, dans le pays des raies et des étoiles. Il nous est permis d'être sûrs que le nouveau président, élu à une si grande majorité par le peuple américain, n'hésitera pas à établir l'état de paix avec l'Allemagne et donnera ainsi une fécondité nouvelle à notre vie spirituelle et économique. »

D'un mot, M. Harding s'arrangera-t-il avec l'Allemagne sans tenir compte des droits des vainqueurs ? C'est inadmissible et ce serait, pour les vaincus, une décision dangereuse. Une pareille attitude remplirait de joie, à coup sûr, les pangermanistes qui rêvent d'une revanche prochaine, mais elle aurait pour résultat de resserrer l'union des Etats d'Europe contre un danger nouveau et, devant l'accord complet des nations qui l'entourent, la Prusse comprendrait bientôt l'urgence nécessaire de mettre une sourdine à ses projets agressifs.

Mais l'hypothèse d'une Amérique se confinant dans une tour d'ivoire et se désintéressant des questions mondiales est invraisemblable. Le peuple Yankee a trop à cœur d'aider à l'établissement d'une paix définitive — et son intérêt est ici d'accord avec ses sentiments pacifistes — pour supposer que M. Harding ne s'efforcera pas d'aplanir le conflit actuel.

Le successeur de M. Wilson ne saurait oublier que la France a été attaquée, que ses provinces ont été saccagées, sauvagement ruinées, et qu'elle ne demande que de légitimes réparations. L'accord est inévitable sur ce minimum de justes revendications.

L'Allemagne elle-même comprendra qu'il est de son intérêt de tenir les engagements pris à Versailles. « Nous ne reculons pas », écrit le *Temps*, devant des sanctions si elles devenaient indispensables. Mais notre vœu le plus sincère est que l'Allemagne, comprenant une bonne fois que les organisateurs d'armées occultes et de complots réactionnaires la conduiraient à une catastrophe, finisse par marcher spontanément dans la voie de la liberté et de la paix. »

Une conférence de députés russes vient d'avoir lieu à Paris. Il s'agit des députés de l'ancienne Constituante qui ont pu quitter l'enfer bolcheviste. On en comptait 33, disent les informations publiées par la presse.

Ces 33 représentants moscovites ont estimé qu'il y aurait intérêt, pour leur pays, à décider en commun de l'attitude à prendre contre le gouvernement tyrannique des rouges. Le malheur est que l'unité de vue ne paraît pas être le propre des congressistes. S'il y avait 33 représentants à la réunion, il n'y a pas eu moins d'une trentaine d'avis divergents. Finalement, la discussion a abouti à mettre en opposition deux grandes tendances. Les « Cadets » se sont prononcés pour l'intervention militaire appuyée par l'étranger ; les « socialistes révolutionnaires » ont combattu cette proposition, ils veulent obtenir la régénération de leur pays par un mouvement intérieur.

L'épuisement de l'Europe mettra les deux partis d'accord. Personne dans le Vieux-Monde ne songe à une intervention extérieure. La chose n'est plus possible, les nations ont un trop grand désir de paix et de tranquillité pour décréter une nouvelle mobilisation ! Aussi bien, l'intervention étrangère a eu pour seul résultat, jusqu'ici, de fortifier le bolchevisme, ce dernier ayant su habilement exploiter le sentiment national contre les interventions étrangères en faveur de Koltchak, Denikine ou

Wrangel. C'est donc au peuple russe seul qu'il appartient de secouer le joug des tyrans. C'est aux Russes qu'il appartient, comme l'écrivit Gauthier des *Débats*, de « miner le pouvoir soviétique et se préparer à le renverser. Mais si les Russes pratiquent à l'intérieur la doctrine de non-résistance au mal chère à Tolstoï, ils n'attendront pas de nous que nous les ramenions à Moscou. »

D. Heur : Le Cabinet renversé

Depuis l'interpellation qui se termina péniblement par un ordre du jour à rallonges multiples et contradictoires, la situation du Cabinet était mauvaise. On reprochait au ministre de manquer d'autorité, alors que les circonstances actuelles exigent un gouvernement fort, énergique, ne redoutant pas les responsabilités, et capable d'imposer les réformes vitales indispensables à une situation financière inquiétante.

Le mécontentement s'est accru pendant les vacances parlementaires. La rentrée s'est faite dans une atmosphère de bataille et on décidait, mardi, qu'une séance extraordinaire aurait lieu mercredi pour la discussion de plusieurs interpellations (politique étrangère du gouvernement, politique financière, politique générale).

M. Leygues espérait faire remettre la discussion de ces interpellations après la réunion de la Conférence suprême qui doit... ou devait avoir lieu le 19 janvier. La Chambre intransigeante n'a pas voulu adopter cette manière de voir. C'était significatif, le ministre était condamné. Effectivement, par 463 voix contre 125 tout renvoi a été repoussé.

Qui succèdera à M. Leygues ?... Peu importe pourvu que ce soit un homme énergique résolu à s'enlourer de compétences. La France, comme les autres nations, est à un tournant critique. Le péril économique est indiscutable et ce péril renferme, en lui-même, un danger social dont la menace n'est pas un mythe.

« La crise est aiguë ! La vie chère, puis le marasme des affaires qui persiste en dépit d'un fléchissement des prix, marasme qui fatalement se traduira par des débauches commerciales, l'incertitude de l'avenir... tout cela crée une atmosphère d'angoisse qui étreint le pays. Ce dernier souhaite ardemment qu'on remette à plus tard les dosages et les petites combinaisons. Il voudrait qu'on prenne, dans les groupements républicains, les caractères, les compétences, les volontés qui, par leur réunion, ont le maximum de chances de redresser la situation inquiétante... devant une Allemagne qui travaille en silence et que les défaillances des vainqueurs ! »

Les pertes de l'armée du Levant

Des renseignements parvenus au ministère de la guerre, il résulte que, dans la période comprise entre le 1^{er} novembre 1919 et le 15 décembre 1920, les pertes de l'armée du Levant se décomposent ainsi : 2.700 tués, décedés des suites de maladies ou disparus, et 700 prisonniers environ.

Sur cet ensemble, les indigènes sont au nombre de 1.800. Il y a eu 4.700 évacués.

Serbes et Monténégrins

Une dépêche de Soutari signale de sanglants combats, dans différentes localités entre réguliers serbes et comitadjis monténégrins ; ces derniers étaient plus nombreux, mais moins bien armés ; ils furent dispersés. Il y aurait 120 morts et blessés de part et d'autre.

L'incident de Fiume

L'île Veglia, évacuée par les légionnaires, a été occupée par les troupes régulières italiennes ; celles-ci ont occupé Arbe mardi matin. Les légionnaires qui ont quitté Fiume sont au nombre de 3.000. On dit que d'Anunzio partirait incessamment en auto pour l'intérieur de l'Italie.

120 condamnés à mort attendent leur exécution

Il y a en ce moment, dans la fameuse prison de Sing-Sing, à New-York, 120 condamnés à mort qui attendent le moment de passer à la chaise électrique, 118 hommes et 2 femmes. Et ce chiffre est d'autant plus typique que 12 des 48 Etats de l'Union ont aboli la peine de mort.

Jamais nombre pareil de condamnés à mort n'ont été en instance d'exécution. Pendant la guerre, on n'a pas exécuté plus de 85 condamnés par an. Tous les « futurs exécutés » de demain ne sont d'ailleurs pas de vulgaires bandits. Beaucoup sont coupables de crimes causés par la jalousie.

Le ministère renversé

Le ministère est renversé. Par 463 voix contre 125, le ministre Leygues est renversé. La nouvelle a été connue dans la soirée de mercredi, vers 8 heures, à Cahors, par la dépêche de Paris-Télégrammes adressée au *Journal du Lot*, dépêche qui fut aussitôt sur les boulevards.

On savait bien que les jours du ministère étaient comptés, mais on ne s'attendait pas à une chute aussi immédiate.

Que sera le nouveau ministère ? On parle d'un ministère Poincaré, Briand ou Viviani.

La crise ministérielle sera, croit-on, de très courte durée.

Chambre des Députés

Séance du 10 janvier 1921

M. Siegfried, doyen d'âge ouvre la séance. Il prononce un discours dans lequel il proclame sa confiance en l'avenir du pays. La Chambre procède à l'élection du bureau pour 1921.

M. Raoul Pérel est réélu président par 374 voix sur 415 votants.

MM. Léon Bérard, Arago, Lefebvre du Prey, et Groussier sont réélus vice-présidents, obtenant respectivement : 353, 308, 296 et 285 voix. M. André Lefèvre, qui n'était pas candidat, a obtenu 48 voix.

Les résultats du scrutin pour l'élection des huit secrétaires, sont les suivants : M. Maurisson, élu par 300 voix ; M. Baréty, par 296 ; M. Jean Erlich, par 285 ; M. Taurines, par 281 ; M. Joseph Barthélémy, par 275 ; M. André Payer, par 262 ; M. Saget, par 250 ; M. Paul Limier, par 245.

Les résultats pour l'élection des trois questeurs sont les suivants : M. Saumande, élu par 329 voix, M. Duclaux-Montel par 292 ; M. Le Nail par 277.

Quarante-quatre millions d'écus en Suisse

La Suisse nous a déjà rendu 44 millions de francs de pièces blanches ; elle va prendre incessamment de nouvelles mesures contre l'immigration des pièces de cent sous

françaises, qui sont devenues quasi-introductibles dans notre pays. 44 millions d'écus, soit 220 millions de francs, circulent librement chez nos voisins.

Les pertes de l'armée du Levant

Des renseignements parvenus au ministère de la guerre, il résulte que, dans la période comprise entre le 1^{er} novembre 1919 et le 15 décembre 1920, les pertes de l'armée du Levant se décomposent ainsi : 2.700 tués, décedés des suites de maladies ou disparus, et 700 prisonniers environ.

Sur cet ensemble, les indigènes sont au nombre de 1.800. Il y a eu 4.700 évacués.

Serbes et Monténégrins

Une dépêche de Soutari signale de sanglants combats, dans différentes localités entre réguliers serbes et comitadjis monténégrins ; ces derniers étaient plus nombreux, mais moins bien armés ; ils furent dispersés. Il y aurait 120 morts et blessés de part et d'autre.

L'incident de Fiume

L'île Veglia, évacuée par les légionnaires, a été occupée par les troupes régulières italiennes ; celles-ci ont occupé Arbe mardi matin. Les légionnaires qui ont quitté Fiume sont au nombre de 3.000. On dit que d'Anunzio partirait incessamment en auto pour l'intérieur de l'Italie.

120 condamnés à mort attendent leur exécution

Il y a en ce moment, dans la fameuse prison de Sing-Sing, à New-York, 120 condamnés à mort qui attendent le moment de passer à la chaise électrique, 118 hommes et 2 femmes. Et ce chiffre est d'autant plus typique que 12 des 48 Etats de l'Union ont aboli la peine de mort.

Jamais nombre pareil de condamnés à mort n'ont été en instance d'exécution. Pendant la guerre, on n'a pas exécuté plus de 85 condamnés par an. Tous les « futurs exécutés » de demain ne sont d'ailleurs pas de vulgaires bandits. Beaucoup sont coupables de crimes causés par la jalousie.

Le ministère renversé

Le ministère est renversé. Par 463 voix contre 125, le ministre Leygues est renversé. La nouvelle a été connue dans la soirée de mercredi, vers 8 heures, à Cahors, par la dépêche de Paris-Télégrammes adressée au *Journal du Lot*, dépêche qui fut aussitôt sur les boulevards.

On savait bien que les jours du ministère étaient comptés, mais on ne s'attendait pas à une chute aussi immédiate.

Que sera le nouveau ministère ? On parle d'un ministère Poincaré, Briand ou Viviani.

La crise ministérielle sera, croit-on, de très courte durée.

Chambre des Députés

Séance du 10 janvier 1921

M. Siegfried, doyen d'âge ouvre la séance. Il prononce un discours dans lequel il proclame sa confiance en l'avenir du pays. La Chambre procède à l'élection du bureau pour 1921.

M. Raoul Pérel est réélu président par 374 voix sur 415 votants.

MM. Léon Bérard, Arago, Lefebvre du Prey, et Groussier sont réélus vice-présidents, obtenant respectivement : 353, 308, 296 et 285 voix. M. André Lefèvre, qui n'était pas candidat, a obtenu 48 voix.

Les résultats du scrutin pour l'élection des huit secrétaires, sont les suivants : M. Maurisson, élu par 300 voix ; M. Baréty, par 296 ; M. Jean Erlich, par 285 ; M. Taurines, par 281 ; M. Joseph Barthélémy, par 275 ; M. André Payer, par 262 ; M. Saget, par 250 ; M. Paul Limier, par 245.

Les résultats pour l'élection des trois questeurs sont les suivants : M. Saumande, élu par 329 voix, M. Duclaux-Montel par 292 ; M. Le Nail par 277.

Quarante-quatre millions d'écus en Suisse

La Suisse nous a déjà rendu 44 millions de francs de pièces blanches ; elle va prendre incessamment de nouvelles mesures contre l'immigration des pièces de cent sous

la confiance qu'elle lui a témoignée en le maintenant au fauteuil présidentiel. Il fait appel à la tolérance réciproque des partis. La tolérance, dit-il, doit être ici la règle des partis.

Il indique l'œuvre formidable que le Parlement doit accomplir. Il est certain que le Parlement accomplira avec le seul souci d'aider au relèvement du pays.

Mais, dit-il, le pays témoigne d'une certaine impatience. Il voudrait percevoir plus nettement les conséquences de la paix victorieuse. C'est pourquoi il ne tolérerait pas qu'on permit aux vaincus de déchirer les engagements qu'ils ont signés. La France ne réclame que son dû. Il faut agir et agir vite.

De vifs applaudissements accueillent les belles paroles du président de la Chambre.

Le Président donne lecture des diverses demandes d'interpellation. Il demande à la Chambre de fixer le jour de la discussion.

M. Leygues, Président du conseil, monte à la tribune. Il demande à la Chambre d'ajourner la discussion des interpellations. La Conférence interalliée doit avoir lieu le 19 janvier. Cette Conférence a pour but de s'entendre avec les alliés pour assurer le désarmement de l'Allemagne et l'exécution intégrale du traité de Versailles, afin d'assurer la paix définitive dans tous les pays encore agités par la guerre.

Il dit qu'il y aurait de graves inconvénients à ce qu'un débat politique sur la Conférence s'engage à la Chambre. Le Gouvernement ira à la Conférence avec la confiance entière de la Chambre ou il n'ira pas.

M. Bokanowski, dit que la discussion immédiate de son interpellation sur la politique financière du Gouvernement s'impose.

La Chambre vote sur l'ajournement des interpellations réclamée par le Gouvernement.

Par 463 voix contre 125, l'ajournement est repoussé.

Le ministère est renversé.

Sénat

Séance du 10 janvier 1921

M. Denis, doyen d'âge ouvre la séance. Il donne lecture de son discours dans lequel il déclare : « La France préfère à la révolution la civilisation et la liberté. Le Parlement soutiendra le pays dans sa noble mission. »

Le Sénat procède au tirage au sort des bureaux et s'ajourne à jeudi.

CHRONIQUE LOCALE

UN FAIT DIVERS !

La justice vient de faire écrouer à la prison de Libourne, un nommé Léonce Suran, originaire de Tonneins.

Les journaux écrivent : « c'est le type le plus parfait de l'arriviste dépourvu de scrupules, mais doué d'une audace et d'un sang-froid dans la friponnerie peu communs. »

Cet individu avait un désir : gagner des millions. Il réussit à se rendre acquéreur du camp d'Is-sur-Tille où étaient accumulés des stocks immenses pour la somme de 51 millions. Et ce qui est curieux, c'est que Suran ne possédait pas le premier sou de cette somme !

Immédiatement, après l'achat, il s'empressa de vendre le plus possible des stocks accumulés et il réalisa, ainsi, des sommes énormes qu'il empocha, car, lui, ne fit pas de crédit aux acheteurs !

Eh bien, tout cela n'est qu'un « fait divers ». Suran est un escroc. Soit. Mais ceux qui ont vendu les stocks, comment les qualifier ?

Quand on songe aux difficultés insensées que rencontre un commerçant bien acheminé, honorablement connu, très solvable, pour être accrédité auprès de messieurs les directeurs, surveillants, contrôleurs de stocks, pour obtenir, moyennant paiement immédiat, quelques bribes de ces stocks, on reste confondu devant cette facilité avec laquelle un estaffier, un type à culot peut devenir, sans verser un sou, propriétaire de tout un camp et réaliser une énorme fortune !

Ce Suran est un type fort : il a prouvé qu'avec du toupet, on arri-

vait à la fortune sans trop de tracas. Il n'y a qu'une chose qui nous étonne, c'est qu'il se soit laissé pincer et qu'on ait pu l'arrêter.

L'individu ne devait pas savoir y faire. C'est-à-dire, qu'il ne devait pas avoir un sourire aimable, qu'il n'avait pas la main généreuse, bien remplie de billets qui font plaisir...

Des ennemis, des jaloux, l'ont trahi, sans nul doute ; car il est difficile de faire croire que s'il avait su faire, on l'eût pincé.

En effet, les journaux disent : « C'est une amie abandonnée qui l'a dénoncé. »

Ainsi, ce ne sont pas ceux qui sont chargés de surveiller, de contrôler, de vendre les stocks accumulés dans un camp qui ont fait arrêter le fibustier !

S'il en était autrement, combien d'individus du même acabit que ce Suran seraient à l'ombre, aujourd'hui ? Combien ?

Mais ceux-là savent faire la bouche en cœur et avoir la main généreuse.

En vérité, qu'un individu ait pu rouler une administration de 50 millions, c'est raide ! Mais alors une question se pose : Combien sont-ils ceux qui l'ont roulé de sommes infiniment inférieures, toutefois très coquettes puisqu'elles constituent aujourd'hui la belle aisance de nouveaux riches !

LOUIS BONNET.

Médailles militaires

La médaille militaire est attribuée aux gendarmes de la 17^e légion dont les noms suivent :

Marfainy, Vaissié, Raufaste, Parrouffe, Metlet, Majorel, Bordeau, Roquecave, Cazale, Depey, gendarmes.

Terrier, Arnaudy, Vignoles, Cazalens, Germa, Lafont, Peyron, Franc, Duprat, Corne, Malaterre, Labouval, Soum, Larnaudie, Descoings, Baron, Bessac, Lacombe, Belard, Dély, Philippe, Boue, chefs de brigade.

Les décorations posthumes

L'ordre de la médaille militaire sont attribuées aux sous-officiers et soldats du 207^e dont les noms suivent :

Boucherie Edouard-Alexandre-Joachim : soldat d'une bravoure réputée. Est mort glorieusement pour la France, le 20 décembre 1914, au nord de Mesnil-les-Hurlus, en faisant vaillamment son devoir. A été cité.

Vilote Félix : excellent soldat. Glorieusement tombé pour la France, le 20 décembre 1914, en montant à l'assaut d'une position ennemie avec un véritable entrain, devant Mesnil-les-Hurlus. Croix de guerre avec étoile d'argent.

Viennesson Basile : excellent et brave sous-officier. Tombé pour la France, le 1^{er} mars 1915, à Perthes-les-Hurlus, en menant sa section à l'assaut d'une position ennemie avec un admirable entrain. Croix de guerre avec étoile d'argent.

Valois Raymond : excellent soldat. Glorieusement tombé pour la France, le 21 mars 1915, à Perthes-les-Hurlus, en montant à l'assaut d'une position ennemie avec un admirable entrain. Croix de guerre avec étoile d'argent.

Vayssie Firmin : excellent soldat. Tombé glorieusement pour la France, le 20 décembre 1914, à Mesnil-les-Hurlus, en allant à l'attaque d'une position ennemie avec un admirable entrain. Croix de guerre avec étoile d'argent.

Légion d'honneur

Parmi les nouveaux promus au grade de chevalier de la Légion d'honneur, nous relevons avec un vif plaisir le nom de M. le docteur Wapler, chef-adjoint du service médical du centre de rapatriement d'Evian.

M. le docteur Wapler, a été pendant plusieurs mois directeur du Sanatorium de Montfaucon (Lot) où il a laissé ainsi qu'à Cahors le souvenir d'un praticien sympathique et distingué.

Nous adressons à M. Wapler nos vives félicitations.

Pour les Experts des tabacs

M. Louis Delport, l'actif député de Cahors, était intervenu auprès du ministre des finances pour le relèvement des indemnités allouées aux experts des tabacs.

Il vient de recevoir la lettre suivante qui donne satisfaction aux desiderata des experts.

Paris le 8 Janvier 1921

Monsieur le Député, et cher ami,

Vous avez bien voulu appeler mon attention sur l'insuffisance des indemnités allouées aux experts planteurs chargés du classement des tabacs indigènes.

J'ai l'honneur de vous faire connaître

que j'ai décidé d'allouer aux experts plan-
teurs un nouveau supplément temporaire
fixé à 5 frs. par journée, ce qui aura pour
effet de porter à 25 frs. et à 21 frs. les
indemnités prévues par l'arrêté ministé-
riel du 7 août 1913.

Agitez, Monsieur le Député, et cher ami,
l'assurance de ma haute considération.

CHRONIQUE SPORTIVE

CHAMPIONNAT MILITAIRE

7^e R. I. bat 18^e R. A. C. par 7 buts
C'est devant une nombreuse assis-
tance et sous la présidence du colo-
nel-commandant le 7^e R. I. que se dé-
roula ce match comptant pour le
quart de finale du championnat du
17^e C. A.

Partie toute de jeu ouvert qui fut
constamment menée par les fantas-
sins.

Malgré la défense acharnée, des ar-
rières et demi adverses où se dis-
tingua le centre, le 7^e R. I. joua con-
tinuellement dans les bois du 18^e
R. A. C.

A la première mi-temps, trois buts
furent marqués par les rouges après
de belles descentes de la ligne d'avants
qui fit montre d'une conception par-
faite de son jeu. Les bleus arrivant à
tromper la défense adverse purent
marquer un but.

A la deuxième mi-temps, les rou-
ges ayant plus de cohésion accusè-
rent une nette supériorité et marquè-
rent quatre nouveaux buts. La fin fut
sifflée sur le score suivant :
7^e R. I. 7 ; 18^e R. A. C. 1.

Appréciations

La victoire revient tout entière
aux avants. Nous y trouvâmes le rap-
ide Ginié qui comme au rugby fut
très précieux par sa vitesse et la fa-
çon de prendre le ball à l'adversaire.
Chaupe, par ses chotts marqua à
lui seul cinq buts. Le (petit) Chau-
pade qui joua centre fut l'âme de la
ligne d'avants, le demi-centre Aras-
sus sut distribuer le jeu avec à-pro-
pos. Les ailes furent bonnes, les ar-
rières dont l'un est capitaine (Loche)
de l'équipe et le goal furent à la hau-
teur de leur tâche.

Le 18^e R. A. C. présenta une très
bonne équipe ; mais, manquant d'en-
traînement et de vitesse, ne put jouer
la défensive et s'en tira honorablement.

Excellent arbitrage du référé La-
vornie du 11 R. I.

L'équipe du 7^e était composée de la
façon suivante :

Avants : Ginié, Chaupe, Chamel, Chau-
pade, Claverie, Griffoul ; Demis : Ar-
assus, Brassens, Lompech ; Arriè-
res : Bergès, Loche (cap) ; Goal :
Labro.

Avion Cadurcien

Réunion de la semaine :

Jeu 13 : Réunion des équipiers,
café de la Promenade, 20 h. 30 ;

Samedi 15 : café Tivoli, 20 h. 30,
réunion de la Société en assemblée
générale.

Ordre du jour :

Election d'un vice-président.

Mutation

M. Villette, capitaine au 7^e d'in-
fanterie est affecté au 28^e régiment
de tirailleurs.

M. Layton, lieutenant au 27^e tirail-
leurs rentré du Levant, est affecté au
7^e d'infanterie.

Perception

Par arrêté du directeur de la comp-
tabilité publique en date du 31 dé-
cembre, Mme Magot, à St-Céré, est
nommée dans le cadre du personnel
des perceptions.

P. T. T.

Mme Cousteaux, dame employée
des P. T. T., à Cahors, est nommée
receveuse dans la Hte-Garonne.

Mme Raufols, receveuse des
P. T. T. à Montcuq, est nommée à
Luzac, en remplacement de M. Del-
cros, admis à faire valoir ses droits
à la retraite.

Contributions indirectes

M. David, vérificateur des contri-
butions indirectes à Cahors, est nom-
mé en la même qualité à Gramat, en

remplacement de M. Bujac, nommé
receveur à Cahors.

Agriculture

Par arrêté de M. le ministre de
l'agriculture, en date du 7 janvier
1921, M. Gay est nommé professeur
d'agriculture de cinquième classe, à
Cahors, et adjoint, en cette qualité, à
la direction des services agricoles du
Lot.

Gendarmerie

M. Martinet, gendarme à cheval, à
Cazals, promu chef de brigade de
quatrième classe, est affecté à Brete-
noux, en remplacement de M. Lau-
tard, passé à la garde républicaine.

Commission départementale

La commission départementale se
réunira à la préfecture du Lot, le 17
janvier, à deux heures de l'après-
midi.

Lycée Gambetta

M. Denat, professeur au lycée de
Foix, est nommé professeur d'anglais
au lycée de Cahors, en remplacement
de M. Brunet, décédé.

Lycée de jeunes filles

Mlle Millochau, pourvue du certi-
fié d'aptitude à l'enseignement du
dessin (degré supérieur), est nommée
professeur de dessin au lycée de jeun-
es filles de Cahors.

Probité

M. Pons, chargeur des Postes à la
gare de Cahors, a trouvé une porte-
feuille, contenant une somme assez
importante qu'il s'est empressé de
déposer au bureau de police.

M. Miquel, cantonnier à Cahors,
a trouvé sur la place de la Républi-
que une montre qu'il tient à la dis-
position de la personne qui l'a perdue.

Obsèques

Mardi à 3 heures ont eu lieu les
obsèques de M. André Abadie, fils
du directeur bien connu de la Mai-
son des 100.000 Paletots, à Cahors.

Une foule nombreuse a suivi le
convoi funèbre et a témoigné à la fa-
mille de vives sympathies.

Nous adressons à M. et Mme Aba-
die et à la famille nos sincères con-
doléances.

Les laitières et les pots au lait !

Mardi soir, vers 5 heures 1/2, une
laitière passe devant le bureau de La-
barre. Halte ! Le représentant du ser-
vice des fraudes est là. Il invite la
laitière à lui remettre des échantil-
lons de lait.

La laitière pose ses bidons. Elle en
saisit un. Le contrôleur s'approprie à
remplir les fioles, Patatras ! La lai-
tière verse son lait sur les genoux du
contrôleur. « Analyse, maintenant,
si tu veux le lait qui se trouve dans
les autres bidons. Mais tu n'auras pas
celui du bidon versé. »

Pourquoi ? Tout le monde a com-
pris.

Mercredi matin, une autre laitière
descend la côte du Faillat : elle vient
en ville porter son lait.

Cinquante mètres avant d'arriver
au bureau de l'octroi de Labarre, un
quidam l'accoste et lui parle. La con-
versation est animée. Le quidam
quitte la laitière. Et presque aussitôt
celle-ci, prend deux bidons et les vide
dans le fossé de la route.

Elle arrive à l'octroi et de bonne
grâce elle se présente devant les
agents du service des fraudes, et elle
verse le bon lait que contiennent les
autres bidons dans les fioles qui se-
ront envoyées à l'analyse.

Pourquoi ce lait versé ? Tout le
monde a compris, n'est-ce pas ?

Résultats de la récolte 1920

L'Officiel publie les résultats approxi-
matifs suivants de la récolte de 1920 dans
le Lot :

Productions de pommes et poires à
cidre : 5.000 quintaux ; évaluation de la
production totale des cidres et poires : 2.000
hectolitres ; Pommes : 1.000 quintaux ;
Poires : 1.000 quintaux ; Châtaignes : 55.000
quintaux ; Noix : 45.000 quintaux ; Fiches :
2.000 quintaux ; Abricots : 200 quintaux ;

Cerises : 2.000 quintaux ; Prunes : 2.000
quintaux ; Prunes destinées à être trans-
formées en pruneaux : 7.000 quintaux ;
Fraises : 1.700 quintaux ; Amandes : 4 quin-
taux ; Noisettes : 10 quintaux ; Fiches :
200 quintaux.

Lanzés

Notre excellent instituteur M. Nèble a
commencé des cours d'adultes qui sont
très suivis.

Les anciens élèves, leurs parents et la
population lui sauront gré de la peine qu'il
se donne pour compléter, dans la mesure
du possible, l'éducation et l'instruction de
ses anciens élèves.

Beaucoup d'autres maîtres et maîtresses
des communes du canton, ont également
commencé à faire suivre des cours d'adultes
à leurs anciens élèves à la satisfac-
tion des élèves et des parents.

A ces maîtres et maîtresses, nos sincères
félicitations.

Montgesty

Foire annuelle. — La foire an-
nuelle du 8 janvier avait attiré dans
cette coquette commune une afflu-
ence considérable de vendeurs, aché-
teurs, et forains.

Dix à 12 quintaux de truffes, ap-
portés sur le marché, ont été entiè-
rement vendus à de bons prix,
moyenne 10 francs le kilo.

Le juv. chargé de distribuer des
primes importantes offertes par la
municipalité était très embarrassé,
la presque totalité des lots étant de
qualité extra et d'une rare beauté.

Il n'y a pas eu tout à fait le même
empressement pour l'achat des porcs
gras, cependant assez nombreux. Les
acheteurs attendent encore, espérant
que la baisse des cours n'a pas dit
son dernier mot.

Favorisés par un temps splendide
toute l'après-midi, les forains ont été
très achalandés.

Somme toute, foire parfaitement
réussie et succès très vif, et mérité
par la si active municipalité de cette
commune.

Floressas

Conseil municipal. — Les mem-
bres du conseil municipal de Floressas
se sont réunis dimanche dernier
9 janvier à neuf heures du matin
sous la présidence de M. G. Bruga-
lières, adjoint au maire, en l'absence
de M. Bruga lières, maire, malade et
excusé, 8 conseillers sont présents.

M. le président propose au conseil
municipal d'approuver le cahier des
charges des travaux d'entretien du
cimetière, des inhumations et exu-
mations. Ce cahier des charges dressé
par la commission des travaux pu-
blics sera communiqué à un entre-
preneur pour savoir s'il en accepte
l'exécution.

Le conseil adopte la proposition de
son président.

Le conseil décide ensuite d'accor-
der une concession gratuite à perpé-
tuité dans le cimetière de Floressas
aux familles des soldats morts pour
la France dont on aura obtenu le
transfert des corps.

Deux demandes d'allocations jour-
nalières pour soutiens indispensables
de famille de la classe 1921, re-
çoivent un avis favorable.

La liste d'assistance médicale gra-
tuite pour 1921 est ensuite dressée.

La séance est levée à onze heures.

Cajaro

La foire. — Bien que le temps fut
incertain, la foire de Cajaro avait
amené dans cette ville un grand nom-
bre d'étrangers, et il s'est traité beau-
coup d'affaires.

Le foirail était bien garni, seuls le
marché et la halle n'avaient pas une
grande animation.

Les cours en général n'ont subi
presqu'aucune variation, sauf pour
le maïs qui a monté jusqu'à 55 fr.
l'hectolitre.

Le prix de la volaille a varié entre
3 fr. 50 et 4 fr. la livre. Le beurre et
les œufs sont sans changement.

Au foirail bœufs, vaches, veaux,
cochons et moutons suivent sans
changement sensible les cours des
foires précédentes qui semble stabili-
sés.

Conseil municipal. — Réunion du
conseil municipal, dimanche à 16
heures.

Gourdon

Un sacrilège. — Ceux qui visitent ac-
tuellement Gourdon sont douloirement
surpris de les grands et vieux arbres de
la belle promenade du Tour de ville qui
lui faisaient un si beau couronnement et
lui donnaient un aspect si respectable
et noble, nobles victimes, sous la cognée
implacable de bûcherons irresponsables.
Onze d'entr'eux, dit-on, vont subir le mé-
me sort.

Nous convenons que quelques-uns n'a-
vaient plus cet air de jeunesse et de vigueur
qui flatte l'œil et plaît à certains mais de
l'avis de beaucoup, ces respectables an-
cêtres avaient droit à d'égarés.

Pendant de longues années, Gourdon
pendra de son crochet et de son intérêt
pour le tourisme et le paysage n'aura plus
le même attrait. Nous sommes surpris que
le Touring-Club n'ait pas fait des démar-
ches auprès de la municipalité pour éviter
la disparition de ces témoins de tant de
générations gourdonnaises.

Un ami des arbres

Souvenir français. — Dimanche dernier
à eu lieu, à la mairie de notre ville, la réu-
nion annuelle du Comité du « Souvenir
français ». Les recettes et dépenses d'avril
1920, approuvées par le Comité, se décom-
posent ainsi :

En caisse de l'année précédente : 54 fr.
Recettes du tronç du cimetière : 103 35
Cotisations des membres : 502

Recettes totales : 659 fr. 35
Dépenses : 469 fr. 25
En caisse : 190 fr. 10

Le 6 avril 1920, il a été envoyé 200 fr. au
siège social.

Le délégué fait savoir aux personnes
qu'il n'aurait pu visiter ou qu'il aurait ou-
blié de voir, qu'il les verrait avec plaisir
venir chez lui s'inscrire à l'œuvre nationa-
le du « Souvenir français » dont la coti-
sation n'est que de 3 fr. par an.

Le Délégué et Président du Comité,
DECHEZELLE.

Martel

Avis de foire. — La foire du 16
janvier tombant un dimanche est re-
portée au samedi 15 pour qu'il n'y
ait pas coïncidence avec celle de
Vayrac.

Salviac

Enregistrement. — M. Augustin
Prigent, receveur de l'enregistrement
de 5^e classe, à Salviac, est nommé re-
ceveur de 5^e classe à Saint-Martory
(Haute-Garonne).

Il est remplacé par M. Sirodot, re-
ceveur par intérim à Châteaubourg
(Hte-Vilaine).

Nos meilleurs souhaits de bienve-
nue à notre nouveau receveur.

Adjudications. — M. Pierre Con-
tée a été déclaré adjudicataire des
droits de place moyennant la somme de
550 francs.

M. Pramis, de Boulegan, commune
de Salviac, a été déclaré adjudica-
taire des droits de stationnement des
animaux en foire, moyennant le prix
de 1.545 francs. M. Florenty, de Bou-
legan, étant caution.

Aucun adjudicataire ne s'est pré-
senté pour l'enlèvement des boues et
le nettoyage de la Fontaine publique.

A ce sujet, nous remarquons que
nos rues sont un cloaque de boue ;
le conseil municipal voudra bien re-
médier dans la mesure du possible à
cet état de choses.

Grand Pharmacie de la Croix Rouge

En face le Théâtre, CAHORS

La Phosphode Garnal

Remplace l'huile de foie de morue
et les préparations ferrugineuses
et iodées

pour le traitement de la gale et des Maladies de
la poitrine, Maladies des os, Maladies des
enfants, Rhumatismes, Engorgements, angioneu-
roses, Toux opiniâtre, Hémopties, etc.

Bibliographie

LA NATURE

Sommaire du 1^{er} Janvier 1921

Les recherches effectuées en Ecosse
depuis sept années ont fait découvrir
quelques plantes fossiles qui sont les
plus anciennes de toutes les plantes
connues. Remarquablement conservées,
elles rappellent à la fois les mousses
et les lycopes et ouvrent de nouveaux
horizons sur l'évolution des végétaux.

A cette étude de paléontologie succède,
dans ce numéro de *La Nature* une remar-
quable étude de l'écoite sous-marine et
des problèmes d'acoustique qu'elle a sou-
levés pendant la guerre. Depuis 1826, on
ne s'était plus occupé de la propagation
des sons dans l'eau et aucune mesure
n'avait été faite dans la mer. Le danger
des sous-marins a remis cette étude en
honneur et l'on a vu se multiplier, tant
en France qu'en Angleterre, les recher-
ches pour écouter, directement ou par-
chéo, les sons transmis par l'eau. De
nombreux appareils ont vu le jour, tous
très ingénieux, dont l'utilité n'est pas
moins grande en paix qu'en guerre, pour la
sécurité de la navigation.

Depuis le mois dernier, tout est changé
dans les renseignements météorologiques
transmis par T. S. F. Au bulletin général
habituel du Bureau Central, sont venus
s'ajouter les radiogrammes rapides et
fréquents d'un grand nombre de stations
locales, destinés à renseigner l'aviation
en ses nombreux voyages. *La Nature*
donne toutes indications pour recueillir
et comprendre ces dépêches, qui intéres-
sent aussi bien les sans-filistes que les
météorologistes.

Dans le Supplément : principes de radio-
gonométrie, étude sur le commerce des
bananes, informations techniques, etc.

LA NATURE. — Revue des Sciences et
de leurs applications à l'Art et à l'Industrie,
430, Boulevard Saint-Germain, Paris.

DÉPÊCHES

Paris, 11 h. 48.

La crise ministérielle

Les consultations

Le Président de la République a
commencé, ce matin, ses consultations
politiques. Il a reçu, à 9 h. 55, M. Raoul
Péret, Président de la Chambre qui est
resté avec lui pendant 25 minutes. A la
sortie, M. Péret déclara ne pouvoir rien
dire pour l'instant.

M. Doumergue, ancien président du
Conseil, Président du groupe radical et
radical-socialiste au Sénat est venu en-
suite, ainsi que M. Méline, ancien pré-
sident du Conseil.

Le Président du Sénat ne sera élu
que cet après-midi. Ce sera, sans le
moindre doute, M. Léon Bourgeois. Il
se rendra aussitôt à l'Élysée.

Les pronostics

Dans les milieux politiques on ne
croit généralement pas à l'acceptation
par M. Millerand d'un Cabinet Poincaré.
En effet, le nouveau ministre sera
obligé, en quelque sorte, de suivre la
politique du Cabinet Millerand. Or, M.
Poincaré ne suivrait pas cette politique,
bien au contraire.

Mais on croit que le Président de la
République veut éviter de retarder la
Conférence des Alliés. M. Berthelot qui
est l'âme du ministère des Affaires
Étrangères et qui est très au courant
des affaires extérieures prêterait son
concours, tout au moins pendant les
premiers temps, au nouveau Gouverne-
ment et ainsi, le nouveau chef de Cab-
inet ou le ministre des Affaires Étrangères
se présenterait devant le Conseil
suprême dès le 19 janvier.

Si nous avons un Cabinet Raoul Péret,
le Président du Conseil prendra en
même temps l'Intérieur.

Si contre l'avis des officieux, nous
avons un ministère Poincaré, le chef
du Gouvernement deviendrait ministre
des Finances.

Dans les deux cas, il y a beaucoup de
chances pour que le ministre des Affai-
res Étrangères soit Briand ou Viviani.

On parle très sérieusement de Bar-
thou pour la guerre et on assure que M.
Le Troquer conserverait un porte-
feuille dans la nouvelle combinaison.

L'opinion anglaise

La presse anglaise commente géné-
ralement brièvement la chute du Cab-
inet français. La majorité des journaux
disent que ce n'est une surprise pour
personne et que personne ne suppose
qu'un changement de ministère puisse
influencer matériellement la politique
commune des Alliés.

La conférence suprême

Le *Times* dit qu'il n'est pas certain
que Lloyd George puisse se rendre à
Paris pour le 19. Il ne pourra peut-être
pas quitter Londres à cette date. L'ajour-
nement de la Conférence serait regret-
table sous divers rapports, mais il au-
rait au moins l'avantage de permettre
la présence du Premier anglais.

REMERCIEMENTS

Madame et Monsieur ABADIE, di-
recteur de la Maison des 100.000
paletots ; les familles QUÉRET,
HAUQUET, OHEX, ont la douleur de
faire part à leurs amis et con-
naissances, du deuil cruel qu'ils ven-
nent d'éprouver en la personne de
leur fils

Monsieur André ABADIE

décédé à Cahors ;

Et remercient les personnes qui
ont bien voulu leur adresser leurs
marques de sympathie, et assister
aux obsèques qui ont eu lieu le mardi
11 janvier 1921.

PLUS DE MAUX DE PIEDS

Il est bien inutile de continuer à souffrir
de pieds sensibles et douloureux.

Un traitement peu coûteux, aussi sim-
ple qu'efficace pour se débarrasser de tous
divers maux de pieds, fera le bonheur de
tous ceux qui on souffrent souvent et évi-
tera le suif de dissoudre une petite quan-
tité de saltrates dans deux, trois litres
d'eau chaude et de tremper les pieds pen-
dant une dizaine de minutes dans cette
eau rendue médicinale et légèrement ox-
ygénée ; toute enflure et meurtrissure, tout
sensation de douleur et de brûlure, sou-
levées par le froid et l'humidité, la fatigue,
la pression de la chaussure, disparaissent
comme par enchantement. Une immersion
plus prolongée ramollit les durillons les
plus épais, les cors, les œils de perdris, etc.,
à un tel point qu'ils peuvent être enlevés
facilement sans douleur ni rasoir, opéra-
tion toujours dangereuse.

Par son action émolliente et antisepti-
que, l'eau chaude saltrée est égale-
ment un remède très efficace pour pré-
venir et combattre la mauvaise odeur,
l'irritation et autres effets néfastes d'une
transpiration excessive.

NOTA. — Les saltrates Rodell, seuls mé-
dicaments raffinés et concentrés, se trouvent en
paquets d'origine et d'un prix modique
dans toutes les bonnes pharmacies. Refusez
tout produit ou contrefaçon qu'on pour-
rait vous offrir pour le remplacer par des
sels naturels ; ils peuvent être meilleur
marché mais ne valent jamais en effi-
cacité le produit original.

A VENDRE

Belle suspension à gaz et électricité

En bronze fondu, doré deux tons

A profiter de suite

S'adresser : 8, rue de l'Université, CAHORS

A VENDRE

Beau poêle, état neuf

En fonte émaillée couleur

S'adresser : 8, rue du Boisquet

A VENDRE

MAISON, JARDIN, GARAGE

et dépendances diverses

Situés à Cabessut

(Route de Cahors à Arcambal)

S'adresser à M. POUZALGUES, Expert-Géomètre

à Ginouillac, par Montfaucon (Lot)

BONS OUVRIERS MENUISIERS

DEMANDES

S'adresser : J. FOURÉS, 52, Rue Vie-

tor-ngo, CAHORS.

FARINES de lin, moutarde, 200 et

300 frs les 0/0 kgs. Etabliss

MICHEL et Oie, tritailleurs à Ste-

MARTE (B.-d.-Rh